Organisation mondiale de la Santé

SOIXANTE-SEPTIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ **A67/46**
Point 21.2 de l'ordre du jour provisoire **2 mai 2014**

Rapport du vérificateur intérieur des comptes

1. Le Bureau des services de contrôle interne transmet ci-après à l'Assemblée mondiale de la Santé, à titre d'information, son rapport annuel pour l'année 2013.

2. La Règle XII des Règles de Gestion financière – vérification intérieure – définit le mandat du Bureau des services de contrôle interne. Le paragraphe 112.3e) prévoit que le Bureau soumet chaque année au Directeur général un rapport succinct sur ses activités, y compris leur orientation et leur portée ainsi que sur les progrès de la mise en œuvre des recommandations. Il est également stipulé que le rapport est soumis à l'Assemblée de la Santé en même temps que les observations jugées nécessaires.

3. Le Bureau fournit en toute indépendance et objectivité des services d'audit et de conseil destinés à optimiser et à améliorer les opérations de l'Organisation. Il aide celle-ci à atteindre ses objectifs grâce à une démarche systématique et méthodique visant à évaluer les processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, et à en améliorer l'efficacité. Il est chargé d'enquêter sur les allégations d'irrégularités et exécute la mission d'évaluation indépendante de l'Organisation. Le Bureau peut accéder librement, rapidement et sans restriction à tous les dossiers, biens, membres du personnel, opérations et fonctions de l'Organisation qui ont, selon lui, un rapport avec la question qu'il examine. Au cours de l'année 2013, aucune limitation n'a été imposée à son travail de vérification.

CHAMP D'ACTION

4. Le Bureau considère le risque comme la possibilité de voir survenir un événement influençant la réalisation des objectifs. Il évalue le risque en fonction de l'impact que cet événement est susceptible d'avoir et de la probabilité qu'il se produise. Le Bureau fixe l'ordre de priorité de ses activités après un examen méthodique des risques qui sert de fondement à la planification du travail.

5. La tâche du Bureau consiste à évaluer si l'ensemble des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, tels qu'ils sont conçus et appliqués par la direction de l'Organisation, sont adéquats et fonctionnent pour atteindre les objectifs de l'OMS. À cet égard, le Bureau a évalué si : a) les risques avaient été définis, analysés et gérés ; b) l'information financière, gestionnaire et opérationnelle était exacte, fiable et obtenue rapidement ; c) les mesures prises par le personnel étaient conformes aux règlements, aux règles, aux politiques, aux normes et aux procédures de l'OMS ; d) les ressources étaient utilisées de manière efficace et correctement protégées ; e) les objectifs des programmes étaient atteints ; et f) le processus de contrôle favorisait la qualité et une constante amélioration.

6. À la fin de chaque mission, le Bureau a établi un rapport détaillé et formulé des recommandations à l'intention de la direction pour aider à gérer les risques, à maintenir des contrôles efficaces et à assurer une bonne gouvernance au sein du Secrétariat. Les points principaux concernant chaque vérification sont présentés ci-dessous. L'annexe 1 donne la liste des rapports publiés par le Bureau dans le cadre de son plan de travail pour 2013 et renseigne sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations au 11 mars 2014.

7. Dans la Région des Amériques, le Bureau s'appuie sur le travail effectué par les services de contrôle interne de l'Organisation panaméricaine de la Santé pour l'évaluation des risques.

GESTION DU BUREAU

8. Le Bureau applique pour son travail les normes internationales de pratique professionnelle de l'audit interne promulguées par l'Institut des Auditeurs internes et adoptées pour l'ensemble du système des Nations Unies.

9. Le Bureau relève directement du Directeur général. Pour répondre aux préoccupations exprimées par les États Membres, le vérificateur intérieur des comptes et le Comité consultatif indépendant d'experts de la Surveillance, un plan en deux étapes visant à renforcer le Bureau a été approuvé par le Directeur général. Un fonctionnaire chargé de l'évaluation a rejoint le Bureau début 2014 et un autre poste devrait être pourvu au premier trimestre 2014. Deux vérificateurs financiers seront également recrutés durant cette période. De plus, le Bureau a annoncé la vacance de deux postes (un coordonnateur des enquêtes et un vérificateur). Deux vérificateurs des résultats devraient être recrutés au deuxième semestre 2014.

10. Les ressources humaines disponibles sont affectées en fonction des priorités du Bureau. Des situations à haut risque imprévisibles peuvent amener à redéployer les effectifs par rapport aux priorités précédemment définies. Le Bureau doit donc établir des priorités pour les interventions prévues, puis procéder à des ajustements afin de tenir compte des missions imprévues qui peuvent lui être confiées. Le Bureau épaule aussi d'autres entités (par exemple le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, le Centre international de Calcul et certains partenariats comme la Facilité internationale d'achat de médicaments) moyennant le remboursement des coûts.

11. Le Bureau encourt, dans l'exercice de son mandat, des frais liés aux ressources humaines, aux voyages, aux consultants et aux fournitures nécessaires. En 2013, il a pu couvrir les dépenses afférentes à l'ensemble de ses activités avec les fonds disponibles. Les efforts visant à réduire les frais de voyage se sont poursuivis avec à la fois des mesures d'économie et des examens sur dossier des activités dans les autres pays, effectués depuis le Siège à partir des informations contenues dans le Système mondial de gestion et des pièces justificatives téléchargées dans le Système de gestion des documents d'archives.

12. Le Bureau entretient des contacts réguliers avec le Commissaire aux Comptes de l'Organisation pour coordonner le travail de vérification et éviter tout chevauchement. Il fournit systématiquement au Commissaire aux Comptes un exemplaire de tous les rapports de vérification intérieure. Le Bureau remet également un exemplaire de ces documents au Comité consultatif d'experts indépendant de la Surveillance, et assiste aux réunions officielles de ce Comité en vue d'entretenir un dialogue ouvert avec ses membres, de suivre leurs orientations et d'appliquer leurs recommandations.

ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION

Vérifications opérationnelles au Centre mondial de services

13. Les vérifications opérationnelles ont pour but d'évaluer la manière dont les risques sont gérés et dont les contrôles sont effectués dans les domaines financier et administratif de l'Organisation : intégrité des informations financières et administratives ; efficacité et souci d'économie avec lesquels les ressources sont utilisées ; respect des règles, politiques et procédures de l'OMS ; et préservation des actifs.

14. **Comptes créditeurs au Centre mondial de services.** La vérification a montré qu'au sein de l'Unité Comptes créditeurs, les contrôles internes réalisés sur le traitement des transactions étaient bien conçus et qu'ils permettaient d'atténuer les principaux risques et de garantir l'intégrité, l'exactitude et l'exhaustivité des données et des paiements réalisés. Il a été recommandé d'améliorer les vérifications *a posteriori* effectuées sur les demandes de remboursement des frais de voyage soumises par les membres du personnel, et d'en accroître le nombre, dans le but de renforcer les vérifications de qualité existantes sur le traitement des factures et d'améliorer la gestion des données de référence concernant les fournisseurs.

15. **Unité Ressources humaines au niveau mondial du Centre mondial de services.** La vérification a montré qu'à l'Unité Ressources humaines au niveau mondial du Centre mondial de services, les contrôles internes mis en place concernant le traitement des transactions de ressources humaines étaient soit mal conçus, soit d'un fonctionnement inefficace, ce qui empêchait de garantir l'intégrité, l'exactitude et l'exhaustivité des données saisies dans le Système mondial de gestion. Celui-ci ne fait que rarement usage de validations automatisées de données exploitant la fonctionnalité intégrée de vérification, de validation et de rejet au cours du traitement des transactions. On a constaté que les processus manuels et les procédures de vérification de la qualité en place ne suffisaient pas à compenser l'absence de validations dans le système et de flux de travail efficace. La vérification a révélé d'autres faiblesses dans les contrôles internes : impossibilité de supprimer en temps voulu les droits d'accès au Système mondial de gestion ; recouvrements incomplets pour la prime de mobilité et l'élément non-déménagement ; retards dans la vérification des personnes à charge ; absence de pistes de vérification ; et erreurs dans les systèmes auxiliaires. Ces faiblesses augmentent le risque que les données sur les ressources humaines soient erronées, que des fraudes soient commises, que des sommes incorrectes soient versées aux membres du personnel, que les fonctionnaires ne recouvrent pas les sommes dues au moment où ils quittent l'Organisation, et que les droits à prestations soient modifiés sans autorisation. Néanmoins, les tests réalisés n'ont pas révélé d'erreurs systémiques effectives entraînant des paiements incorrects, sauf pour l'indemnité de subsistance lors des opérations spéciales, laquelle ne concerne que certains fonctionnaires affectés à des sites particuliers.

16. **Achats au Centre mondial de services.** La vérification a montré que les processus et procédures de contrôle en vigueur à l'Unité Achats et logistique au niveau mondial du Centre mondial de services n'ont pas permis de garantir pleinement un bon rapport qualité/prix pour l'Organisation et n'ont pas offert de garantie satisfaisante concernant l'efficacité et l'efficience des processus d'achat mis en œuvre. Ces problèmes tiennent en partie à la conception des contrôles : les équipes chargées du traitement vérifient l'existence et l'exhaustivité des principales pièces justificatives plutôt que la validité et l'adéquation des achats eux-mêmes. En ce qui concerne les achats décentralisés, les processus ont été principalement exécutés à l'extérieur du Système mondial de gestion. À l'intérieur de celui-ci, la majorité des utilisateurs ont pu faire des demandes d'achats qui ont été ensuite approuvées par la voie hiérarchique de projet, sur la base du rapport qualité/prix. Cependant, il est apparu que l'Organisation n'avait pas fixé de critères préalables en matière de formation, ce qui aurait pu garantir que tous les fonctionnaires concernés aient une connaissance précise et détaillée des

exigences applicables. Si elle était dotée des ressources nécessaires, l'Unité Achats et logistique au niveau mondial pourrait, en tant que point de traitement centralisé, assurer le respect constant des règles et règlements de l'OMS et exercer un contrôle interne adéquat. Sous la forme actuelle de l'Unité, les équipes chargées des contrats mondiaux n'ont pas participé aux principaux achats, ce qui a réduit les possibilités d'économies d'échelle et empêché un usage optimal de ce type de contrats.

Vérifications opérationnelles dans les bureaux de pays et les bureaux régionaux

17. **Bureau de pays, Islamabad, Pakistan.** La vérification a montré que certains contrôles avaient été renforcés depuis le dernier examen des opérations en 2008, en particulier dans le domaine des achats. Néanmoins, le Bureau a de nouveau estimé que l'efficacité globale des contrôles internes n'était pas satisfaisante dans le domaine de l'administration et des finances. Un mécanisme efficace de versement direct a été mis au point pour le paiement des agents de lutte contre la poliomyélite au moyen de deux banques. Cependant, pour les activités de coopération financière directe passant par d'autres canaux, on ne dispose ni d'un outil exhaustif pour suivre les avances non comptabilisées, ni d'un mécanisme efficace de validation des pièces justificatives jointes aux déclarations de dépenses correspondant à des avances en espèces faites au personnel pour la mise en œuvre des programmes. Le Bureau avait déjà mis en évidence les mêmes carences en 2008, ce qui avait résulté en une exemption de présentation de justificatifs financiers de US $1,9 million au titre de pièces manquantes sur la période 1998-2007. De plus, il n'existe aucun outil exhaustif permettant de contrôler le respect des exigences en matière de rapports aux donateurs, et les informations financières figurant dans les rapports de gestion établis par les unités techniques ne sont pas systématiquement examinées par le personnel financier, d'où de possibles inexactitudes. On a constaté que le registre des actifs fixes était incomplet et erroné car les procédures utilisées pour réaliser l'inventaire physique et enregistrer les actifs étaient inadéquates. Des rapports financiers inexacts ont été par conséquent établis et il est possible que des vols et pertes d'actif n'aient pas été décelés. Enfin, alors que l'OMS bénéficie de certaines exonérations fiscales en vertu de la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées, il est apparu que le bureau de pays payait la taxe sur la valeur ajoutée sur certaines catégories de dépenses comme le carburant, les services collectifs et les télécommunications, sans demander de remboursement aux autorités fiscales. Le Bureau a estimé que, pour le seul carburant, US $116 467 de taxe sur la valeur ajoutée avaient été payés au cours des 12 mois précédents.

18. **Bureau de pays, N'Djamena, Tchad.** Même si les vérificateurs ont noté des améliorations dans la gestion du bureau de pays depuis l'auto-évaluation de 2011, en particulier pour les achats de biens et le suivi des dépenses, ils ont considéré qu'en matière d'administration et de finances, l'efficacité globale de la gestion du risque et des processus de contrôle était toujours insatisfaisante et que beaucoup restait à faire. La vérification a montré que des dysfonctionnements internes en matière de contrôle devaient être corrigés pour ramener les risques résiduels à un niveau acceptable, dans les domaines suivants : a) intégrité des informations gestionnaires (retards dans l'enregistrement des transactions dans le Système mondial de gestion et absence de documents justificatifs suffisants légitimant le choix des contractants pour les accords de services spéciaux) ; b) respect des règles et règlements de l'OMS (non-respect des procédures d'achat – les rapports d'adjudication ne rendant pas correctement compte des exceptions –, et production de justificatifs incomplets pour les budgets de coopération financière directe) ; et c) préservation des actifs (carences significatives dans la gestion des avances en espèces faites aux coordonnateurs et consultants des bureaux subsidiaires, inefficacité des contrôles concernant l'existence et la valeur des stocks et des actifs fixes, carences dans le suivi des stocks, et mauvaise répartition des tâches entre les finances et les achats, certains membres du personnel assumant par exemple des fonctions incompatibles). La vérification a aussi mis en évidence des possibilités d'amélioration concernant la rapidité d'approbation des demandes de voyage.

19. **Bureau de pays, Pyongyang, République populaire démocratique de Corée.** La vérification a montré que les processus de gestion des risques et de contrôle en vigueur dans le bureau de pays n'étaient pas satisfaisants et devaient être beaucoup améliorés. Des dysfonctionnements importants appelant une intervention rapide ont été signalés dans les domaines suivants : a) achats (contrôle insuffisant dans la sélection et la gestion des fournisseurs, nécessité d'étayer la réception et la remise des biens par des documents) ; b) coopération financière directe (accès insuffisant pour contrôler l'efficacité de l'exécution des programmes et absence de budgets détaillés) ; et c) compte d'avance électronique (différenciation insuffisante des fonctions et problèmes de contrôle des pièces justificatives).

20. **Bureau de pays, Conakry, Guinée.** La vérification a montré que les processus de gestion des risques et de contrôle en vigueur dans le bureau de pays n'étaient pas satisfaisants et devaient être beaucoup améliorés. Plusieurs carences devraient être corrigées dans les procédures de contrôle : a) retards dans l'enregistrement des données dans le Système mondial de gestion ; b) documents nécessaires non systématiquement téléchargés vers le Système de gestion des documents d'archives et non-vérification de l'adéquation des pièces justificatives de la coopération financière directe ; c) demandes de coopération financière directe non assorties de budgets détaillés adéquats ; d) problèmes dans la différenciation des fonctions pour les avances électroniques ; e) carences dans l'établissement de documents attestant la réception et la remise des biens ; et f) mesures nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations sur les normes minimales de sécurité opérationnelle. La vérification a également montré plusieurs moyens d'accélérer le traitement des demandes d'autorisation de voyage.

21. **Bureau de pays, Addis-Abeba, Éthiopie.** La vérification a montré que, globalement, l'efficacité des processus de gestion des risques et de contrôle n'était pas satisfaisante dans les domaines administratif et financier. Il est apparu que certaines carences dans les procédures de contrôle induisaient un risque résiduel inacceptable et devaient être corrigées. En particulier, les rapports techniques et budgets détaillés n'ont pas été systématiquement obtenus pour les activités de coopération financière directe, et les contractants pour les accords de services spéciaux de moins de six mois ont été choisis sans mise en concurrence et sans contrôle des antécédents professionnels. De plus, les règlements de l'OMS en matière d'achats n'ont pas toujours été respectés au cours des procédures d'appel d'offres et d'adjudication, et des dysfonctionnements ont été observés dans la procédure d'appel d'offres pour les locations de véhicules et dans les documents contractuels connexes. Par ailleurs, les bons de commande du compte d'avance électronique, y compris pour le paiement des salaires des titulaires d'accords de services spéciaux, n'ont pas été systématiquement accompagnés de budgets détaillés ni enregistrés en temps voulu. Il est apparu que les tâches dans les domaines des finances, des achats et des actifs fixes n'étaient pas correctement séparées, augmentant le risque de fraude, de mauvaise gestion, d'erreurs et d'autres irrégularités. Aucun document n'était disponible sur la dernière vérification physique des actifs fixes et le registre des actifs fixes n'était pas à jour. S'agissant du matériel informatique recensé dans les dossiers sur les actifs fixes, les fonctions de réception, de tenue et d'enregistrement n'étaient pas correctement différenciées. Enfin, la vérification a montré un décalage entre les approbations du flux opérationnel du Système mondial de gestion et la procédure d'approbation sur papier utilisée par le bureau de pays, d'où une augmentation de la charge de travail et des pertes d'efficacité.

22. **Bureau régional de l'Asie du Sud-Est.** La vérification a montré qu'exception faite des problèmes recensés ci-dessous, on pouvait considérer comme globalement efficaces les contrôles mis en place pour atténuer les principaux risques présents dans la Division de l'Administration et des Finances concernant le respect des règles et des règlements, la fiabilité et l'intégrité de l'information financière, la préservation des actifs, et l'usage efficace et économique des ressources. Dans un contexte de traitement centralisé au sein du Centre mondial de services, la vérification a spécialement

porté sur l'évaluation des rôles et des responsabilités du Bureau régional dans le suivi et le contrôle des transactions et le soutien administratif aux bureaux de pays. Les vérificateurs ont évalué les rôles et responsabilités respectifs de la Division de l'Administration et des Finances, y compris ceux de la nouvelle unité chargée de la conformité et les fonctions soutenues par le Centre mondial de services, et conclu qu'il faudrait encore les éclaircir pour renforcer l'efficacité des contrôles, en particulier en ce qui concerne les achats de biens et de services et les activités de suivi et d'audit au titre de la coopération financière directe. La vérification a montré que les documents concernant la délégation d'autorité du Directeur régional aux directeurs de département n'avaient pas été actualisés depuis 2006 et que, par conséquent, aucun élément n'indiquait que des fonctions avaient été déléguées aux directeurs dans certains domaines essentiels comme les achats de biens, les voyages en mission, les services de conseil et le recrutement temporaire du personnel professionnel international. De plus, il est apparu que les niveaux d'approbation dans le flux opérationnel du Système mondial de gestion ne reflétaient pas correctement le niveau de délégation d'autorité consenti aux directeurs de département et aux représentants de l'OMS dans les pays. Les vérificateurs ont reconnu que le Bureau régional avait commencé à recenser les principaux risques présents dans la Division de l'Administration et des Finances, au moyen d'un registre des risques, même si ce dernier n'avait pas encore été définitivement mis au point ni appliqué. La vérification a également révélé que le recrutement temporaire de personnel international de la catégorie professionnelle au moyen du mécanisme de la liste d'aptitude n'avait pas été mené conformément aux lignes directrices du Bureau régional et n'avait donc pas permis de garantir la sélection des meilleurs candidats. Il est apparu que les activités d'audit relatives à la coopération financière directe n'avaient pas été systématiquement menées et que plusieurs partenaires contractuels étaient en retard dans leurs rapports techniques et financiers. Le Bureau régional devrait donc fournir aux bureaux de pays des orientations complémentaires et un soutien accru dans ce domaine. Il devrait également renforcer ces procédures de contrôle de l'efficacité des fournisseurs locaux. La vérification a montré pour conclure que les rôles et les responsabilités de la nouvelle unité chargée de la conformité devaient être clarifiés, en vue de renforcer son rôle dans le contrôle des problèmes systémiques, de préférence à la pratique actuelle des vérifications *a posteriori*.

Vérification opérationnelle moyennant des examens sur dossier

23. Des vérifications opérationnelles sur dossier plutôt que sur site ont également été réalisées au Siège en se servant de données du Système mondial de gestion et des pièces justificatives téléchargées dans le Système de gestion des documents d'archives. On trouvera ci-dessous pour chaque bureau de pays considéré les résultats des vérifications menées sur l'efficacité globale des procédures de gestion et de contrôle du risque dans les domaines de l'administration et des finances. Les informations fournies couvrent d'importantes carences observées dans les procédures de contrôle interne dans les domaines suivants :

a) intégrité des informations administratives relatives à l'enregistrement des transactions dans le Système mondial de gestion et l'adéquation des pièces justificatives ;

b) conformité aux règles et règlements de l'OMS ;

c) préservation des actifs, y compris séparation adéquate des fonctions et des tâches ; et

d) usage efficace des ressources.

24. **Bureau de pays, Dakar, Sénégal.** La vérification a montré que, globalement, l'efficacité des processus de gestion des risques et de contrôle n'était pas totalement satisfaisante dans les domaines administratif et financier. Plusieurs dysfonctionnements induisant un risque résiduel inacceptable ont été recensés dans les procédures de contrôle : absence d'examen indépendant des déclarations de

dépenses en rapport avec la coopération financière directe ; approbation tardive des bons de commande de services dans le Système mondial de gestion ; division des ordres d'achats en plusieurs transactions pour contourner la délégation d'autorité en matière d'achats ; utilisation contestable de l'âge comme critère de recrutement et vérification non systématique des références ; aucune donnée indiquant que les résultats de la coopération financière directe ont été contrôlés ; absence de mécanisme officiel pour garantir que les fonds non utilisés dans la coopération financière directe sont renvoyés à l'OMS ; et séparation insuffisante des tâches dans la fonction de compte d'avance électronique (eImprest).

25. **Bureau de pays, Cotonou, Bénin.** La vérification a montré que, globalement, l'efficacité des procédures de gestion des risques et de contrôle n'était pas satisfaisante dans les domaines administratif et financier. Plusieurs carences ont été notées dans les procédures de contrôle de la coopération financière directe, induisant un risque résiduel inacceptable : absence de déclarations d'audit indépendantes sur les dépenses ; aucune preuve que des examens budgétaires rigoureux ont été menés ; pièces justificatives manquantes dans le Système de gestion des documents d'archives ; fonds engagés sans accord signé ; aucune donnée indiquant que les résultats des activités ont été contrôlés ; paiements à des partenaires dont les rapports étaient en retard ; et absence de mécanisme officiel garantissant que les fonds non utilisés de coopération financière directe sont bien renvoyés à l'OMS.

26. **Bureau de pays, Ashgabat, Turkménistan.** La vérification a montré que, globalement, l'efficacité des procédures de gestion des risques et de contrôle n'était pas totalement satisfaisante dans les domaines administratif et financier. Des dysfonctionnements dans les procédures de contrôle, induisant un risque résiduel élevé, ont été notés concernant : les rapports d'adjudication pour les achats de services ; les rapports sur les résultats obtenus par les sous-traitants ; et la préservation des données électroniques au moyen de systèmes appropriés de stockage de secours.

27. **Bureau de pays, Freetown, Sierra Leone.** La vérification a montré que, globalement, l'efficacité des procédures de gestion des risques et de contrôle n'était pas satisfaisante dans les domaines administratif et financier. Des carences dans les procédures de contrôle, induisant un risque résiduel élevé, ont été recensées dans plusieurs domaines : suivi de l'utilisation des contributions en nature associées à la coopération financière directe ; préparation des états de rapprochement bancaire du compte d'avance électronique et règlement des apurements en suspens ; soumission des pièces justificatives des voyages en mission ; et mesures visant à prévenir le versement d'indemnités journalières excessives aux prestataires de services individuels.

28. **Bureau de pays, Bangkok, Thaïlande.** La vérification a permis d'établir avec un indice de confiance raisonnable que, globalement, les contrôles ont atténué de manière satisfaisante les principaux risques, permettant d'obtenir un niveau acceptable de risque résiduel. Certaines carences ont néanmoins été observées dans les procédures de contrôle : rapidité de la vérification des références (lors du recrutement) et enregistrement des congés et des absences ; pas de rapports d'adjudication appropriés pour les accords pour l'exécution de travaux ; insuffisance de la responsabilisation en matière de coopération financière directe ; et séparation insuffisante des fonctions de gestion de petite caisse. La vérification a également montré plusieurs moyens d'accélérer le traitement des demandes d'autorisation de voyage.

29. **Bureau de pays, Minsk, Bélarus.** La vérification a montré que, globalement, l'efficacité des procédures de gestion des risques et de contrôle était satisfaisante dans les domaines administratif et financier. Des carences ont néanmoins été observées dans les procédures de contrôle et devraient être corrigées : insuffisance des contrôles visant à garantir que les travaux réalisés au titre des contrats de service produisent des résultats appropriés ; impossibilité de garantir que les accords pour l'exécution de travaux et les demandes de coopération financière directe sont accompagnés de rapports

d'adjudication adaptés et de budgets détaillés ; et absence de procédures systématiques de sauvegarde des données électroniques.

30. **Bureau de pays, Tashkent, Ouzbékistan.** En 2013, les vérificateurs ont noté que les contrôles internes menés dans le bureau de pays avaient gagné en efficacité par rapport à 2012. Il est néanmoins apparu que, globalement, l'efficacité des procédures de gestion des risques et de contrôle n'était toujours pas totalement satisfaisante dans les domaines administratif et financier. Plusieurs carences dans les procédures de contrôle devraient être corrigées : séparation insuffisante des tâches dans la fonction du compte d'avance électronique (eImprest) et les procédures de sauvegarde des données électroniques ; manque de pièces justificatives, y compris concernant la procédure de recrutement des accords de services spéciaux ; et division des transactions pour contourner les limites liées à la délégation d'autorité.

31. **Bureau de pays, Apia, Samoa.** La vérification a montré que, globalement, l'efficacité des procédures de gestion des risques et de contrôle n'était pas totalement satisfaisante dans les domaines administratif et financier et que d'importantes améliorations étaient nécessaires. Plusieurs carences dans les procédures de contrôle devraient être corrigées : insuffisance des contrôles visant à garantir que les travaux réalisés dans le cadre de la coopération financière directe produisent les résultats attendus ; incapacité à faire en sorte que les demandes de coopération financière directe soient étayées par des budgets détaillés corrects ; rapports d'adjudication incomplets pour l'attribution des contrats ; et absence d'un processus de sélection transparent pour les fournisseurs comme pour les accords de services spéciaux.

32. **Bureau de pays, Ulaanbaatar, Mongolie.** La vérification a montré que, globalement, l'efficacité des procédures de gestion des risques et de contrôle n'était pas totalement satisfaisante dans les domaines administratif et financier. Des carences ont été observées dans certaines procédures de contrôle, induisant un risque résiduel élevé, et doivent être corrigées : non-communication des documents justifiant pourquoi la procédure de sélection par concours n'a pas été suivie et pourquoi les antécédents professionnels n'ont pas été vérifiés pour le recrutement national d'administrateurs et d'agents de la catégorie des services généraux ; non-respect des procédures d'achats en vigueur, dont témoigne la disponibilité irrégulière des demandes de prix ; expérience du personnel insuffisante pour garantir le strict respect des exigences en matière d'achats ; incapacité à établir des tableaux comparatifs cohérents et à fournir des budgets détaillés pour les activités de coopération financière directe. Le manque de ressources a empêché de séparer correctement les tâches liées aux finances et aux achats : un même agent était chargé de traiter les transactions du compte d'avance électronique, de manipuler les espèces et les chèques, d'établir les états de rapprochement bancaire, de recueillir et d'analyser les réponses aux appels d'offre, de recevoir et solliciter les biens et services, et de mener les opérations de vérification physique et d'enregistrement des stocks. Le système en place pour les voyages devrait également être amélioré, des demandes étant approuvées moins de 10 jours avant la date de départ.

33. **Bureau de pays, Chisinau, République de Moldova.** La vérification a montré que, globalement, l'efficacité des procédures de gestion des risques et de contrôle était satisfaisante dans les domaines administratif et financier. Il est apparu que la plupart des contrôles testés étaient efficaces, les autres étant néanmoins associés à un fort risque résiduel. Des carences ont été mises en évidence dans les procédures de contrôle et devraient être corrigées. Elles concernent l'incapacité à apporter le soutien nécessaire pour les procédures de recrutement des accords de services spéciaux, à faire appliquer les procédures en vigueur pour le traitement des demandes de coopération financière directe et à faire en sorte que la documentation connexe soit téléchargée dans le Système de gestion des documents d'archives, et à garantir que des procédures de sauvegarde protègent les données électroniques au moyen d'un stockage adapté.

34. **Bureau de pays, Bujumbura, Burundi.** La vérification a montré que, globalement, l'efficacité des procédures de gestion des risques et de contrôle n'était pas totalement satisfaisante dans les domaines administratif et financier. Plusieurs dysfonctionnements induisant un risque résiduel élevé ont été observés dans les procédures de contrôle et doivent donc être corrigés : carences dans la fourniture de pièces justificatives adéquates pour les bons de commande du compte d'avance électronique ; absence de contrôle indépendant des déclarations de dépenses au titre de la coopération financière directe et des activités de formation ; séparation insuffisante des tâches dans la fonction de comptes d'avance électronique ; contrôle incomplet des droits d'accès du Système mondial de gestion et du processus d'approbation dans le flux opérationnel ; et omissions dans le registre des actifs fixes. Le bureau de pays devrait également renforcer son mécanisme de suivi des avances versées au personnel et la procédure utilisée pour les rapports de la vérification physique annuelle des actifs fixes. Il devrait également mener une vérification périodique de la performance et actualiser sa liste de fournisseurs privilégiés.

35. **Bureau de pays d'Antananarivo, Madagascar.** La vérification a montré que, globalement, l'efficacité des procédures de gestion des risques et de contrôle n'était pas totalement satisfaisante dans les domaines administratif et financier. Plusieurs carences entraînant un risque résiduel élevé ont été observées dans les procédures de contrôle et devraient être corrigées en priorité, y compris en rapport avec les contrôles visant à garantir l'intégrité des informations de gestion et à préserver les actifs. En particulier, les rapports techniques et financiers relatifs aux activités de coopération financière directe n'ont pas pu être systématiquement obtenus et rien n'indique qu'ils ont été contrôlés ; le bureau de pays n'a pas mené de vérifications aléatoires sur la qualité de la documentation d'appui des rapports sur la coopération financière directe ; et les contractants pour les accords de services spéciaux n'ont pas été sélectionnés par mise en concurrence (de plus, les antécédents professionnels n'ont pas toujours été contrôlés, ni les diplômes obtenus). La vérification a également montré que les tâches de nature financière n'étaient pas correctement séparées. Aucun document n'était disponible sur la dernière vérification physique des actifs fixes et le registre des actifs fixes n'était pas à jour. S'agissant du matériel informatique recensé dans les dossiers relatifs aux actifs fixes, les fonctions de réception, de tenue et d'enregistrement n'étaient pas correctement différenciées.

Vérifications intégrées

36. L'objectif des vérifications intégrées est d'évaluer : la mesure dans laquelle l'OMS parvient dans le pays concerné à obtenir les résultats prévus dans le plan de travail ; la contribution apportée par l'Organisation à l'amélioration des résultats sanitaires dans le pays ; et la capacité opérationnelle du bureau de pays d'aider à obtenir les résultats.

37. **Bureau de pays, Hanoi, Viet Nam.** La vérification a permis de conclure que la performance globale de l'OMS au Viet Nam était supérieure à celle des autres bureaux de pays ayant fait l'objet d'une vérification au moyen d'une méthodologie commune. Les vérificateurs ont constaté que l'équipe du bureau de pays obtenait les résultats prévus dans son plan de travail et associait d'autres partenaires à son action. Les partenaires se sont félicités de la contribution de l'OMS aux résultats escomptés en matière de santé. Le profil de l'équipe de pays de l'OMS est apparu adapté au regard des fonctions essentielles de l'Organisation, tandis que les commentaires du Ministère de la Santé et des autres partenaires interrogés ont été jugés très satisfaisants. Le positionnement stratégique de l'OMS et son programme de collaboration avec le Viet Nam ont été jugés bien adaptés aux besoins du pays et se fondent sur un dialogue approfondi avec les partenaires nationaux et externes. Le programme de collaboration de l'OMS est intégré à l'initiative Unité d'action des Nations Unies et conforme aux processus nationaux. Les mécanismes de collaboration sont en adéquation avec la capacité d'absorption du pays, en particulier au niveau central. Néanmoins, pour renforcer la mise en œuvre et le suivi des politiques de santé, il a été indiqué que l'OMS devrait clarifier sa stratégie et son

programme de collaboration pour les activités menées au niveau infranational d'ici fin 2013. L'exécution financière des plans de travail 2010-2011 et 2012-2013 a été jugée adéquate malgré un retard de cinq mois dans le processus d'approbation par le Gouvernement et le manque de disponibilité des partenaires pour la mise en œuvre de certains programmes. Les principales problématiques auxquelles l'OMS doit faire face au Viet Nam sont les suivantes : a) pérennité de ses très bons résultats techniques compte tenu de la situation financière prévue en 2014-2015, qui contraindra à alléger la composition des équipes techniques ; b) fourniture d'un soutien aux initiatives techniques pilotes, en vue d'éclairer l'élaboration des politiques, tout en négociant avec les partenaires nationaux et externes une stratégie de sortie garantissant la pérennité des initiatives ; c) travaux menés à l'échelle infranationale pour favoriser la mise en œuvre des politiques et améliorer les indicateurs sanitaires là où les progrès ont stagné ; et d) participation au plan Unité d'action des Nations Unies afin de comprendre au niveau institutionnel quelles sont les difficultés que présente cette collaboration. De plus, il est apparu que les éléments suivants impliquaient des risques résiduels élevés, avec une incidence négative sur l'évaluation globale de la présence de l'OMS dans le pays, et appelaient des mesures d'atténuation : a) intégration du soutien à l'échelle de l'OMS dans le plan de travail du Viet Nam ; et b) nécessité d'une approche plus systématique de la gestion des savoirs, de l'action de sensibilisation et de la mobilisation des ressources. La capacité opérationnelle du bureau de pays est suffisante pour atteindre les résultats. Néanmoins, plusieurs problèmes de conformité ont été observés en rapport avec : la rapidité du traitement et de l'approbation des transactions dans le Système mondial de gestion ; la disponibilité des documents à l'appui des appels d'offres ; et la tenue du registre des actifs fixes, autant d'aspects pour lesquels la responsabilisation et l'efficacité doivent être améliorées. En ce qui concerne le bureau subsidiaire de Ho Chi Minh Ville, même si les vérificateurs ont estimé qu'il devrait être conservé pour des raisons stratégiques, il est apparu que son rôle devrait être réexaminé, et la présence de l'OMS redéfinie, de sorte qu'il puisse soutenir des programmes prioritaires autres que celui sur les maladies transmissibles.

38. **Bureau de pays, Katmandou, Népal.** Le Bureau a mené fin novembre 2013 une vérification intégrée du bureau de pays du Népal. Le rapport connexe est presque rédigé et les résultats seront repris dans le rapport annuel 2015.

Vérifications portant sur les résultats

39. Les vérifications portant sur les résultats suivent une approche fondée sur le risque pour examiner le cadre organique et les processus gestionnaires et consistent surtout à repérer les obstacles qui peuvent empêcher d'exécuter le plan de travail.

40. Le Bureau a mené une vérification de ce type sur les publications au Siège. Ses résultats figureront dans le rapport annuel 2015.

ÉVALUATION

41. En 2013, le Bureau a continué d'œuvrer à la mise en place d'une fonction d'évaluation indépendante à l'OMS, dans le cadre du processus de réforme, et de mettre en œuvre la politique d'évaluation approuvée par le Conseil exécutif en mai 2012 et officiellement publiée mi-octobre 2012.[1]

[1] Voir le document EB131/2012/REC/1, annexe 2.

42. Le Réseau mondial d'évaluation (ci-après « le Réseau »), créé début 2013, est composé de 23 représentants des pays, des Régions, du Siège et au niveau mondial, nommés par les Directeurs régionaux, les Sous-Directeurs généraux et les directeurs de département. Ces points focaux ont été choisis parmi les membres du personnel ayant des responsabilités de suivi et d'évaluation aux différents niveaux de l'Organisation. Le mandat[1] du Réseau consiste à mettre en place et à faire fonctionner un mécanisme pour l'institutionnalisation et la promotion de l'évaluation en tant que moyen d'améliorer les résultats des programmes et la responsabilisation pour les résultats chez les bénéficiaires, au moyen du renforcement des capacités, de l'échange d'informations, des enseignements de l'expérience et de la planification à base factuelle. Le Réseau est présidé par le Directeur exécutif du Bureau du Directeur général, et le Bureau en assure le secrétariat.

43. À sa première réunion en avril 2013, le Réseau a établi ses mécanismes opérationnels et son plan de travail pour 2013. Onze groupes spéciaux ont été créés pour atteindre les résultats convenus et ils ont été placés sous la tutelle d'un groupe général. En raison de contraintes opérationnelles et de coûts, toutes les réunions des groupes spéciaux se sont déroulées par téléconférence. Une deuxième réunion s'est tenue en décembre 2013 pour établir le plan de travail pour 2014 et définir les ressources nécessaires pour renforcer encore la fonction, la pratique et l'utilisation de l'évaluation à l'échelle de l'OMS. Une version préliminaire du projet de plan de travail 2014-2015 pour l'évaluation a été soumise au Conseil exécutif en janvier 2014.[2] Le plan de travail final sera présenté à la cent trente-cinquième session du Conseil en mai 2014.

44. Le Bureau a rédigé un *manuel pratique sur l'évaluation*[3] qui a été publié mi-novembre 2013. Il complète la politique d'évaluation, rationalise les processus en donnant une marche à suivre et des explications sur l'utilisation des outils et méthodes connexes, et clarifie les rôles et responsabilités en la matière.

45. **Deuxième étape de l'évaluation de la réforme de l'OMS.** En 2013, le Bureau a apporté son concours à une société de conseil externe chargée de mener une évaluation indépendante de la réforme de l'OMS. Le rapport sur la deuxième étape de l'évaluation a été présenté au Conseil exécutif en janvier 2014.[4]

46. **Fonction de médiateur.** En 2013, le Bureau a mené une évaluation de la fonction de médiateur à l'échelle de l'OMS. L'objectif était d'évaluer la pertinence, l'efficience et l'efficacité du mandat du médiateur et des processus opérationnels dont il a la charge, et la mesure dans laquelle il contribue au changement institutionnel. Les évaluateurs ont conclu que l'OMS est dotée d'un solide cadre général à l'appui de cette fonction. Toutefois, il faut agir dans le contexte de l'examen du système de justice interne de l'OMS en vue de garantir que les politiques existantes sont mises en œuvre et que la fonction de médiateur apporte une contribution utile au changement de culture organisationnelle, en particulier : a) en incitant à favoriser les solutions informelles par rapport aux procédures de confrontation, en développant les services et les moyens de médiation, et en harmonisant le mandat de la fonction de médiateur de sorte que l'on y ait accès de manière juste et équitable à l'échelle de l'OMS ; b) en examinant la coordination mondiale des services de médiation à l'échelle de l'OMS et en mettant en place des processus communs de gestion des dossiers ; c) en renforçant les activités de

[1] Le mandat complet est disponible auprès du Bureau sur simple demande.

[2] Voir le document EB134/38, annexe 3.

[3] http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/9789241548687_eng.pdf (consulté le 1er avril 2014). Des exemplaires du manuel sont disponibles auprès du Bureau sur demande.

[4] Voir le document EB134/39.

prévention et de sensibilisation et en adoptant une approche plus globale de la résolution des conflits supposant une collaboration plus étroite entre les acteurs ; et d) en améliorant la notification des résultats, des tendances et des risques en vue d'établir des rapports annuels qui fournissent une analyse utile et puissent être utilisés comme outils de communication.

ENQUÊTES

47. En 2013, le Bureau a reçu 21 plaintes en rapport avec des allégations de harcèlement ou d'irrégularités. Neuf procédures ont été closes, parce que la question n'était pas du ressort du Bureau, parce qu'une enquête ne s'imposait pas ou encore parce que l'affaire avait été réglée de manière informelle. En 2013, cinq rapports d'enquête ont été rédigés et trois autres procédures (dont une datant de 2012) ont été closes par un mémorandum d'enquête. Les autres affaires sont en cours d'examen ou d'enquête.

48. **Siège.** Le Bureau a enquêté sur une plainte officielle recouvrant plusieurs allégations de harcèlement à l'encontre d'un ancien directeur, à savoir : i) retrait d'une responsabilité particulière ; ii) refus d'une demande tendant à effectuer une mission particulière dans un bureau de l'OMS ; iii) réaffectation de l'assistant administratif du plaignant ; iv) exclusion de réunions en lien avec le poste du plaignant ; et v) non-prise en compte des fonctions confiées par intérim au plaignant. L'enquête a corroboré les deux dernières allégations. Conformément à la politique en vigueur, un rapport a été adressé au Directeur général qui prendra les mesures voulues.

49. **Siège.** Le Bureau a enquêté sur les allégations d'un directeur de programme technique concernant de supposées pratiques frauduleuses d'un coordonnateur de programme, à savoir : i) attribution à des proches de contrats de type accords pour l'exécution de travaux, y compris avec paiement intégral avant l'achèvement des travaux ; ii) enregistrement comme appels téléphoniques officiels d'appels privés effectués à partir d'un appareil mobile de l'OMS ; iii) voyages officiels effectués sans avoir choisi l'itinéraire le plus direct et/ou les billets les moins onéreux ; iv) non-respect de l'objet d'une mission officielle ; v) demande d'autorisation de voyage officiel pour une période bien plus longue que la conférence concernée ; vi) pour d'autres conférences, demande de versement intégral de l'indemnité journalière de voyage alors que le logement et le repas étaient fournis ; et vii) absences répétées du bureau sans raison valable. L'enquête a montré que, concernant les travaux visés par les contrats, les données étaient insuffisantes pour déterminer le meilleur rapport qualité/prix ou des prix de marché. Il est apparu qu'en plus d'avoir suivi la méthode du contrat à fournisseur unique, le coordonnateur était le seul fonctionnaire à participer directement à la négociation de la valeur des contrats et au choix des contractants. Concernant les appels téléphoniques, le coordonnateur s'est dit prêt à rembourser le coût de certains appels recensés comme privés. Les autres allégations n'ont été corroborées par aucune donnée. Conformément à la procédure en vigueur, un rapport a été adressé au Directeur général qui prendra les mesures voulues.

50. **Siège.** Le Bureau a enquêté sur une plainte officielle pour harcèlement. Le plaignant a signalé plusieurs problèmes : commentaires blessants répétés, traitement humiliant et tentatives du superviseur de discréditer le plaignant. L'enquête a montré que les données disponibles corroboraient certaines allégations du plaignant, et que les commentaires en question avaient été cause de souffrances, mais d'autres allégations n'ont pas été prouvées. Conformément à la procédure en vigueur, un rapport a été adressé au Directeur général qui prendra les mesures voulues.

51. **Bureau de pays.** Au cours d'une vérification opérationnelle menée dans un bureau de pays, le Bureau a constaté des incohérences et des contradictions dans deux déclarations de dépenses se rapportant à des activités de formation menées par un sous-traitant au titre d'un accord de services

spéciaux. Le programme technique concerné ayant dépensé en 2012-2013 plus de US $800 000 en formations, le Bureau a décidé de mener une enquête approfondie sur ces deux déclarations de dépenses dont le montant total était d'environ US $7000. Le Bureau a constaté que le sous-traitant, qui avait reçu les avances en espèces, avait effectué des paiements non justifiés. Il avait en particulier joint de fausses factures comme pièces justificatives. Le Bureau a conclu qu'il fallait élargir la vérification à toutes les activités de 2012-2013 pour lesquelles la personne avait reçu des avances en espèces pour la mise en œuvre du programme et établi des déclarations de dépenses. Conformément à la procédure en vigueur, un rapport a été adressé au Directeur régional pour qu'il décide de la marche à suivre. Le Bureau a été informé ultérieurement que le contrat avec ce sous-traitant a été résilié.

52. **Bureau de pays.** Le Bureau a enquêté sur une allégation de pratique frauduleuse visant deux membres du personnel qui se seraient entendus avec le personnel de direction de trois hôtels locaux différents. Les responsables des hôtels auraient soumis à l'OMS des devis et des factures dans lesquels les prix avaient été gonflés, doublant le montant de la taxe sur la valeur ajoutée des biens et services fournis à l'Organisation ; et les membres du personnel auraient reçu des espèces de la part des trois hôtels. Les données fournies avec la plainte étaient peu détaillées, rendant difficile pour le Bureau d'évaluer pleinement le bien-fondé des allégations. L'examen des bons de commande des trois hôtels n'a mis en évidence aucune fraude à la taxe sur la valeur ajoutée ni aucune surfacturation. Aucun élément indépendant n'a permis de corroborer les allégations de collusion frauduleuse entre le personnel de l'OMS et le personnel de direction des hôtels, ni celles selon lesquelles les membres du personnel auraient reçu des espèces en rétribution des contrats passés avec l'OMS. Un rapport complet a été adressé au Directeur régional, mais aucune autre mesure administrative n'a été recommandée.

MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

53. Périodiquement, le Bureau suit auprès de l'Administration la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue des vérifications intérieures. Il fait ensuite rapport sur les recommandations restées en suspens et sur les progrès accomplis depuis la période sur laquelle portait son rapport précédent. Afin de rendre compte aux États Membres, le Bureau établit des statistiques cumulées sur la mise en œuvre de toutes ses recommandations en suspens depuis la date du dernier rapport qu'il a présenté à l'Assemblée de la Santé (voir l'annexe 1).

54. Le Bureau a classé les recommandations formulées en 2013 en fonction de la catégorie et de l'importance des risques (voir l'annexe 2). Il s'est attaché en outre à suivre les progrès réalisés dans l'application des recommandations prioritaires pour la plupart des procédures de vérification en suspens, c'est-à-dire les recommandations jugées très importantes et dont l'application demande relativement peu d'efforts (voir l'annexe 1).

55. Depuis la dernière Assemblée de la Santé en mai 2013, le Bureau a reçu d'autres informations sur la mise en œuvre des recommandations. Après s'être assuré des progrès accomplis, le Bureau a clos 16 procédures de vérification dont rend compte l'annexe 3 a). Parallèlement, certaines vérifications à la suite desquelles une réponse initiale devait être présentée mais était encore attendue au moment de la rédaction du présent rapport sont également répertoriées à l'annexe 3 b).

56. La Figure 1 ci-après indique le taux cumulé de mise en œuvre des recommandations par année au 11 mars 2014 pour tous les rapports publiés depuis le 1er janvier 2010.

Figure 1. Taux global de mise en œuvre des recommandations faites à l'issue des vérifications, au 11 mars 2014

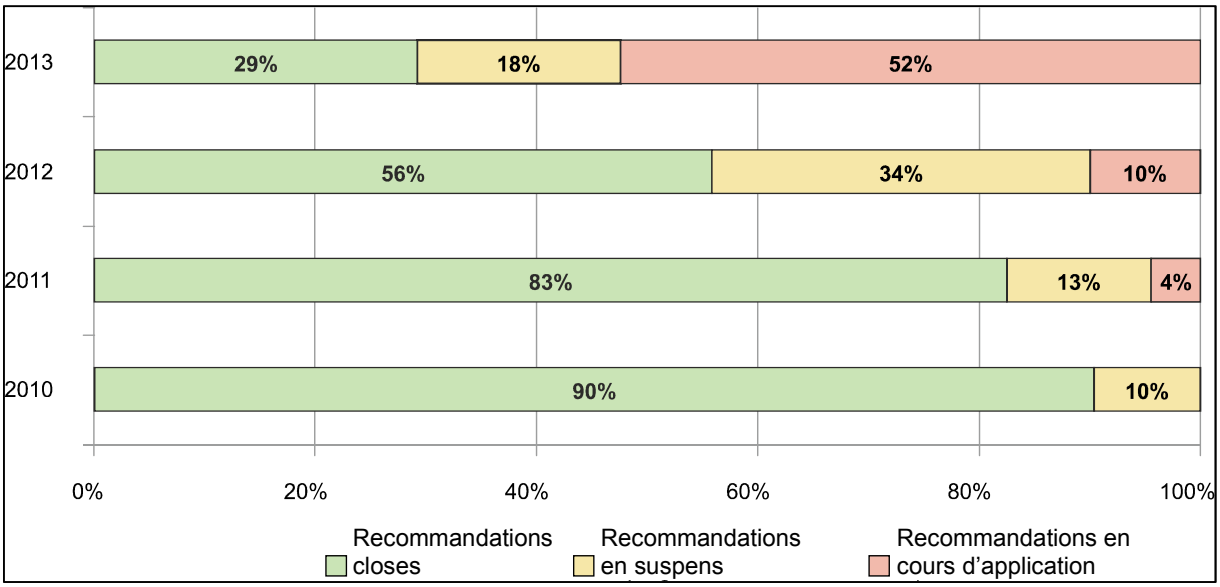

57. Afin de mettre en perspective les aspects qui, d'après ses vérifications dans les pays, posent particulièrement problème, le Bureau a actualisé sa méta-analyse des résultats de 26 vérifications effectuées dans les pays en 2012-2013, le but étant de mettre en évidence : a) la tendance générale en matière de respect des règles et des règlements de l'OMS ; et b) les domaines[1] dans lesquels les difficultés sont les plus grandes. En rapport avec a), l'analyse (voir Figure 2) montre indirectement que l'« efficacité du contrôle »[2] s'est améliorée au cours de la période (augmentation relative de la part de contrôles efficaces, sauf pour les activités de coopération financière directe). Néanmoins, l'efficacité des contrôles est très variable d'un grand domaine à l'autre et des progrès sont donc nécessaires. Le pourcentage de contrôles inefficaces reste élevé, confirmant que le risque résiduel est encore important et que d'importantes faiblesses subsistent dans l'environnement de contrôle interne.

[1] Pour les principaux tests, les contrôles internes ont été regroupés par domaines : contributions ; ressources humaines ; Système mondial de gestion/technologies de l'information ; sécurité ; contrats ; compte d'avance électronique ; biens ; coopération financière directe ; actifs fixes ; voyages ; et accords de services spéciaux.

[2] Le cadre de contrôle interne définit des objectifs et des activités qui, s'ils sont atteints et si elles sont bien mises en œuvre, pourraient atténuer les risques de haut niveau.

Figure 2. Efficacité opérationnelle des contrôles internes d'après les vérifications de pays, par domaine et dans le temps (résultats des vérifications effectuées sur dossier en 2011-2013)

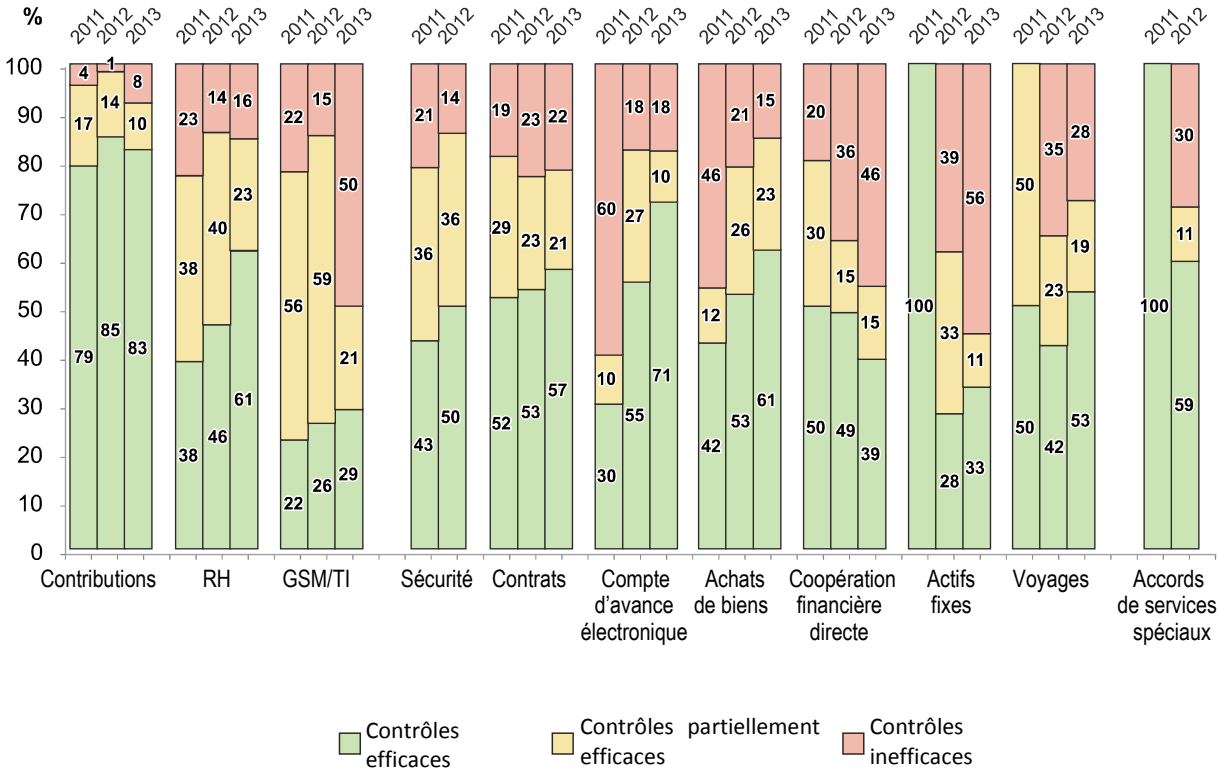

58. Une analyse plus détaillée des conclusions de la vérification par domaine démontre également qu'il faut comprendre pourquoi les contrôles sont plus efficaces dans certains pays ou pour certains processus. Les travaux menés pour renforcer la gestion du risque et introduire le nouveau cadre de contrôle interne devraient permettre de faire mieux comprendre l'importance des contrôles internes. Il revient cependant aux responsables des processus opérationnels de clarifier les responsabilités, de veiller à ce que l'on s'en acquitte (en tenant compte de l'intégralité du processus) et de concevoir des améliorations au Système mondial de gestion de sorte à maintenir une solide efficacité opérationnelle face aux faiblesses systémiques récurrentes auxquelles l'Organisation est confrontée.

59. Concernant la situation dans la Région des Amériques, l'Inspecteur général du Bureau des services de contrôle et d'évaluation internes a confirmé dans le rapport qu'il a présenté en 2013 au Bureau sanitaire panaméricain que « les procédures de contrôle en vigueur au Bureau sanitaire panaméricain fournissent une assurance raisonnable concernant l'exactitude, le caractère autorisé et la rapidité d'enregistrement des transactions, des actifs et des engagements, et concernant l'atténuation des risques qui pèsent sur la réalisation des objectifs de l'Organisation ». Sur la base des activités de contrôle qu'il a menées en 2013, le Bureau des services de contrôle et d'évaluation internes a observé une amélioration progressive des contrôles internes menés en 2013 par le Bureau sanitaire panaméricain. Il reconnaît également que l'administration a pris des mesures pour affiner le processus de gestion des risques institutionnels, en particulier en les reliant aux activités de planification et de gestion fondée sur les résultats.

MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

60. L'Assemblée de la Santé est invitée à prendre note du rapport.

ANNEXE 1

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS EN SUSPENS, AU 11 MARS 2014

							Situation au 27 février 2013				Situation actuelle (au 27 février 2014)					Haute importance		Rang de priorité élevé***		
N° du dossier	Intitulé	Responsable	Date du rapport final	Nombre d'années écoulées depuis la parution du rapport	Date de la dernière communication du service faisant l'objet de la vérification*	Nombre de mois écoulés depuis la dernière réponse ou la parution du rapport	Nombre de recommandations	En suspens	En cours	Close	Nombre de recommandations	En suspens	En cours	Close	Taux de mise en œuvre par rapport à la date où la première réponse était due	Non close**	En cours	Non close**	En cours	Observations sur les changements depuis le rapport de situation précédent
07/758	Évaluation de l'état de préparation en matière de contrôle du Système mondial de gestion pour le Centre mondial de services	SDG/GMG	2008/01	N/D	N/D	N/D	4	0	3	1	N/D	N/D	N/D	N/D	100 %	0	0	0	0	Vérification close depuis le rapport de situation précédent
08/779	Couverture d'assurance mondiale au Siège	SDG/GMG	2008/11	5,3	2013/12	2	45	0	31	14	45	0	22	23	51 %	7	7	0	0	Toutes les recommandations sont en cours d'application
09/805	Examen de l'approche de l'OMS en matière de contrôle financier	SDG/GMG	2009/07	N/D	N/D	N/D	31	0	4	27	N/D	N/D	N/D	N/D	100 %	0	0	0	0	Vérification close depuis le rapport de situation précédent
09/808	Gestion et surveillance du fonds de l'Assurance-maladie du Personnel	SDG/GMG	2009/09	4,4	2013/11	3	49	0	17	32	49	0	3	46	94 %	1	1	0	0	Toutes les recommandations sont en cours d'application
09/813	Bureau de l'OMS pour le Soudan du Sud, Juba	DR/EMRO	2009/11	N/D	N/D	N/D	34	0	8	26	N/D	N/D	N/D	N/D	100 %	0	0	0	0	Vérification close depuis le rapport de situation précédent
09/814	Stratégie de gestion du savoir au Siège	SDG/IER	2009/11	N/D	N/D	N/D	11	0	1	10	N/D	N/D	N/D	N/D	100 %	0	0	0	0	
09/819	Examen des contrôles exercés sur certaines modalités d'exécution des tâches au Centre mondial de services	SDG/GMG	2009/12	N/D	N/D	N/D	62	12	0	50	N/D	N/D	N/D	N/D	100 %	0	0	0	0	
10/824	Secrétariat du Service pharmaceutique mondial	SDG/HTM	2010/11	3,3	2014/01*	1	50	0	37	13	50	0	37	13	26 %	29	29	0	0	IOS est dans l'attente de pièces complémentaires pour la réponse
10/829	Bureau de pays de l'OMS, Téhéran, République islamique d'Iran	DR/EMRO	2010/12	N/D	N/D	N/D	44	0	11	33	N/D	N/D	N/D	N/D	100 %	0	0	0	0	Vérification close depuis le rapport de situation précédent
10/830	Système de gestion des archives pour le Système mondial de gestion	SDG/GMG	2010/08	N/D	N/D	N/D	20	0	2	18	N/D	N/D	N/D	N/D	100 %	0	0	0	0	
10/845	Bureau de pays de l'OMS, Yangon, Myanmar	DR/SEARO	2011/01	N/D	N/D	N/D	39	1	0	38	N/D	N/D	N/D	N/D	100 %	0	0	0	0	
Rapports de vérification publiés en 2011																				
10/846	Voyages	SDG/GMG	2011/07	2,6	2014/01	1	34	4	21	9	34	1	19	14	41 %	12	12	0	0	Mesures prises pour 3 des 4 recommandations précédemment en suspens
10/847	Comptes créditeurs et débiteurs des employés (comptes personnels)	SDG/GMG	2011/07	2,7	2013/07	7	32	0	15	17	32	0	12	20	63 %	11	11	7	7	Toutes les recommandations sont en cours d'application
10/850	Vérification des résultats du Département Nutrition pour la santé et le développement au Siège	SDG/NMH	2011/02	3,0	2013/01	13	25	0	7	18	25	0	7	18	72 %	4	4	0	0	

							Situation au 27 février 2013				Situation actuelle (au 27 février 2014)					Haute importance		Rang de priorité élevé***		
N° du dossier	Intitulé	Responsable	Date du rapport final	Nombre d'années écoulées depuis la parution du rapport	Date de la dernière communication du service faisant l'objet de la vérification*	Nombre de mois écoulés depuis la dernière réponse ou la parution du rapport	Nombre de recommandations	En suspens	En cours	Close	Nombre de recommandations	En suspens	En cours	Close	Taux de mise en œuvre par rapport à la date où la première réponse était due	Non close**	En cours	Non close**	En cours	Observations sur les changements depuis le rapport de situation précédent
11/852	Vérification des résultats du Département Sécurité sanitaire des aliments et zoonoses au Siège	SDG/HSE	2011/05	2,8	2013/11	3	32	1	25	6	32	1	7	24	75 %	3	3	0	0	Aucun progrès concernant les recommandations en suspens
11/858	Examen des contrôles internes au Bureau régional de l'Europe après l'introduction du Système mondial de gestion	DR/EURO	2011/06	N/D	N/D	N/D	11	0	3	8	N/D	N/D	N/D	N/D	100 %	0	0	0	0	Vérification close depuis le rapport de situation précédent
11/860	Vérification intégrée des activités de l'OMS en Inde	DR/SEARO	2011/07	N/D	N/D	N/D	36	19	0	17	N/D	N/D	N/D	N/D	100 %	0	0	0	0	
11/861	Examen spécial des achats de streptomycine par le Service pharmaceutique mondial	SDG/HTM	2012/01	N/D	N/D	N/D	2	1	1	0	N/D	N/D	N/D	N/D	100 %	0	0	0	0	
11/867	Examen préalable à l'application des modes opératoires normalisés pour le Groupe Administration	SDG/GMG	2011/12	2,2	2012/08	19	15	0	2	13	15	0	2	13	87 %	2	2	0	0	Aucune nouvelle réponse du service faisant l'objet de la vérification n'a été reçue durant la période
Rapports de vérification publiés en 2012																				
11/872	Vérification intégrée des activités de l'OMS en Angola	DR/AFRO	2012/02	2,0	2014/02	1	32	32	0	0	32	0	9	23	72 %	3	3	1	1	Toutes les recommandations précédemment en suspens sont en cours d'application
11/874	Examen de la mise en œuvre post-GSM au Bureau régional de l'Afrique	DR/AFRO	2012/03	2,0	2013/09	5	46	46	0	0	46	1	11	34	74 %	9	8	4	3	Mesures prises pour 45 des 46 recommandations précédemment en suspens
11/875	Bureau de l'OMS pour la Cisjordanie et la Bande de Gaza, Jérusalem	DR/EMRO	2012/06	N/D	N/D	N/D	51	0	17	34	N/D	N/D	N/D	N/D	100 %	0	0	0	0	Vérification close depuis le rapport de situation précédent
11/878	Examen des registres des congés et des absences	SDG/GMG	2012/03	1,9	2013/11	4	5	5	0	0	5	0	3	2	40 %	3	3	0	0	Toutes les recommandations précédemment en suspens sont en cours d'application
11/879	Secrétariat du Partenariat Faire reculer le paludisme	EXD/RBM	2012/02	2,1	2012/10	16	26	6	0	20	26	6	0	20	77 %	2	0	1	0	Aucune nouvelle réponse du service faisant l'objet de la vérification n'a été reçue durant la période
12/883	Vérification intégrée des activités de l'OMS en Ouganda	DR/AFRO	2012/06	N/D	N/D	N/D	32	32	0	0	N/D	N/D	N/D	N/D	100 %	0	0	0	0	Vérification close depuis le rapport de situation précédent
12/884	Examen des déclarations d'intérêts	DG	2012/06	1,7	2013/10	5	21	21	0	0	21	0	15	6	29 %	10	10	0	0	Toutes les recommandations précédemment en suspens sont en cours d'application

							Situation au 27 février 2013				Situation actuelle (au 27 février 2014)					Haute importance		Rang de priorité élevé***		
N° du dossier	Intitulé	Responsable	Date du rapport final	Nombre d'années écoulées depuis la parution du rapport	Date de la dernière communication du service faisant l'objet de la vérification*	Nombre de mois écoulés depuis la dernière réponse ou la parution du rapport	Nombre de recommandations	En suspens	En cours	Close	Nombre de recommandations	En suspens	En cours	Close	Taux de mise en œuvre par rapport à la date où la première réponse était due	Non close**	En cours	Non close**	En cours	Observations sur les changements depuis le rapport de situation précédent
12/885	Service de paie au Centre mondial de services	SDG/GMG	2012/09	1,5	2013/07	8	25	25	0	0	25	0	16	9	36 %	6	6	0	0	Toutes les recommandations précédemment en suspens sont en cours d'application
12/891	Bureau de pays de l'OMS, Bangui, République centrafricaine	DR/AFRO	2012/07	1,6	2013/04	10	53	53	0	0	53	4	41	8	15 %	36	35	17	16	Mesures prises pour 49 des 53 recommandations précédemment en suspens
12/892	Réseau de métrologie sanitaire	SDG/IER	2012/09	1,5	2013/02	13	16	9	0	7	16	9	0	7	44 %	9	0	3	0	Aucun progrès concernant les recommandations en suspens
12/893	Examen des contrôles internes au Bureau régional de la Méditerranée orientale après l'introduction du Système mondial de gestion	DR/EMRO	2012/09	1,5	2013/11	3	20	20	0	0	20	0	3	17	85 %	3	3	0	0	Toutes les recommandations précédemment en suspens sont en cours d'application
12/896	Bureau de pays de l'OMS, Douchanbé, Tadjikistan	DR/EURO	2012/09	N/D	N/D	N/D	38	38	0	0	N/D	N/D	N/D	N/D	100 %	0	0	0	0	Vérification close depuis le rapport de situation précédent
12/897	Bureau de liaison de l'OMS pour la Somalie (situé à Nairobi, Kenya)	DR/EMRO	2012/09	1,5	2013/12	2	65	65	0	0	64	6	38	20	31 %	28	27	9	8	Mesures prises pour 59 des 65 recommandations précédemment en suspens
12/898	Bureau de pays de l'OMS, Ankara, Turquie	DR/EURO	2012/11	1,3	2013/12	3	26	26	0	0	26	0	10	16	62 %	6	6	2	2	Toutes les recommandations précédemment en suspens sont en cours d'application
12/903	Bureau de pays de l'OMS, Maputo, Mozambique	DR/AFRO	2012/11	1,3	2013/11	3	52	52	0	0	52	1	22	29	56 %	16	15	6	6	Mesures prises pour 51 des 52 recommandations précédemment en suspens
Rapports de vérification publiés en 2013																				
11/882	Appui interpays pour l'Afrique de l'Ouest, Ouagadougou, Burkina Faso	DR/AFRO	2013/01	1,2	Pas de réponse	14	9	9	0	0	9	9	0	0	0 %	7	0	0	0	Aucune réponse initiale reçue
12/900	Ressources humaines au niveau mondial au Centre mondial de services	DG	2013/06	0,8	2013/12	2	N/D	N/D	N/D	N/D	24	0	11	13	54 %	5	5	0	0	Nouveau rapport de vérification
12/902	Bureau de pays de l'OMS, Vientiane, République démocratique populaire lao	DR/WPRO	2013/01	N/D	N/D	N/D	28	28	0	0	N/D	N/D	N/D	N/D	100 %	0	0	0	0	Vérification close depuis le rapport de situation précédent
12/904	Bureau de pays de l'OMS, Conakry, Guinée	DR/AFRO	2013/03	1,0	2014/02	0	N/D	N/D	N/D	N/D	25	0	1	24	96 %	0	0	0	0	Nouveau rapport de vérification
12/905	Bureau de pays de l'OMS, Pyongyang, République populaire démocratique de Corée	DR/SEARO	2013/09	0,5	À présenter ultérieure-ment	5	N/D	N/D	N/D	N/D	23	23	0	0	N/D	13	N/D	8	N/D	À présenter ultérieurement
12/906	Vérification des résultats du	DG	2013/04	0,9	2014/01	1	N/D	N/D	N/D	N/D	30	4	11	15	50 %	8	7	2	2	Nouveau rapport de vérification

							Situation au 27 février 2013				Situation actuelle (au 27 février 2014)					Haute importance		Rang de priorité élevé***		
N° du dossier	Intitulé	Responsable	Date du rapport final	Nombre d'années écoulées depuis la parution du rapport	Date de la dernière communication du service faisant l'objet de la vérification*	Nombre de mois écoulés depuis la dernière réponse ou la parution du rapport	Nombre de recommandations	En suspens	En cours	Close	Nombre de recommandations	En suspens	En cours	Close	Taux de mise en œuvre par rapport à la date où la première réponse était due	Non close**	En cours	Non close**	En cours	Observations sur les changements depuis le rapport de situation précédent
	Département Organes directeurs																			
12/907	Bureau de pays de l'OMS, Afghanistan	DR/EMRO	2013/01	1,1	2013/12	3	27	27	0	0	27	0	14	13	48 %	13	13	6	6	Toutes les recommandations précédemment en suspens sont en cours d'application
12/908	Bureau de pays de l'OMS, Monrovia, Libéria	DR/AFRO	2013/01	1,1	2013/12	2	28	28	0	0	28	0	2	26	93 %	2	2	0	0	
12/909	Vérification intégrée des activités de l'OMS au Viet Nam	DR/WPRO	2013/03	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	100 %	0	0	0	0	Rapport de vérification paru et clos durant la période
12/914	Bureau de pays de l'OMS, Bangkok, Thaïlande	DR/SEARO	2013/03	1,0	2013/12	2	N/D	N/D	N/D	N/D	30	0	22	8	27 %	20	20	9	9	Nouveau rapport de vérification
13/915	Bureau de pays de l'OMS, Bujumbura, Burundi	DR/AFRO	2013/04	0,9	2014/02	0	N/D	N/D	N/D	N/D	35	0	18	17	49 %	15	15	7	7	
13/916	Bureau de pays de l'OMS, Minsk, Bélarus	DR/EURO	2013/06	0,8	2014/01	2	N/D	N/D	N/D	N/D	17	3	12	2	12 %	8	6	1	0	
13/919	Bureau de pays de l'OMS, Tashkent, Ouzbékistan	DR/EURO	2013/08	0,6	Pas de réponse	7	N/D	N/D	N/D	N/D	24	24	0	0	0 %	19	0	10	0	Aucune réponse initiale reçue
13/920	Bureau de pays de l'OMS, Ashgabat, Turkménistan	DR/EURO	2013/07	0,7	2014/01	2	N/D	N/D	N/D	N/D	14	4	2	8	57 %	2	2	1	1	Nouveau rapport de vérification
13/921	Bureau de pays de l'OMS, Dakar, Sénégal	DR/AFRO	2013/06	0,7	2014/01	2	N/D	N/D	N/D	N/D	22	5	4	13	59 %	4	2	0	0	
13/923	Bureau de pays de l'OMS, Apia, Samoa	DR/WPRO	2013/08	0,5	2014/02	0	N/D	N/D	N/D	N/D	31	0	11	20	65 %	11	11	0	0	
13/924	Bureau de pays de l'OMS, Addis-Abeba, Éthiopie	DR/AFRO	2013/09	0,4	À présenter ultérieure-ment	5	N/D	N/D	N/D	N/D	69	69	0	0	N/D	61	N/D	33	N/D	À présenter ultérieurement
13/926	Achats au Centre mondial de services	SDG/GMG	2013/12	0,2	À présenter ultérieure-ment	3	N/D	N/D	N/D	N/D	18	18	0	0	N/D	8	N/D	0	N/D	
13/927	Bureau de pays de l'OMS, Islamabad, Pakistan	DR/EMRO	2013/10	0,4	À présenter ultérieure-ment	5	N/D	N/D	N/D	N/D	62	62	0	0	N/D	54	N/D	21	N/D	
13/928	Bureau de pays de l'OMS, Antananarivo, Madagascar	DR/AFRO	2013/10	0,4	À présenter ultérieure-ment	4	N/D	N/D	N/D	N/D	43	43	0	0	N/D	28	N/D	17	N/D	
13/931	Bureau de pays de l'OMS, N'Djamena, Tchad	DR/AFRO	2013/12	0,2	2014/01	2	N/D	N/D	N/D	N/D	65	65	0	0	N/D	30	N/D	11	N/D	Nouveau rapport de vérification
13/932	Bureau de pays de l'OMS, Cotonou,	DR/AFRO	2013/12	0,2	À présenter	2	N/D	N/D	N/D	N/D	29	29	0	0	N/D	15	N/D	7	N/D	À présenter ultérieurement

							Situation au 27 février 2013				Situation actuelle (au 27 février 2014)					Haute importance		Rang de priorité élevé***		
N° du dossier	Intitulé	Responsable	Date du rapport final	Nombre d'années écoulées depuis la parution du rapport	Date de la dernière communication du service faisant l'objet de la vérification*	Nombre de mois écoulés depuis la dernière réponse ou la parution du rapport	Nombre de recommandations	En suspens	En cours	Close	Nombre de recommandations	En suspens	En cours	Close	Taux de mise en œuvre par rapport à la date où la première réponse était due	Non close**	En cours	Non close**	En cours	Observations sur les changements depuis le rapport de situation précédent
	Bénin				ultérieure-ment															
13/933	Bureau de pays de l'OMS, Freetown, Sierra Leone	DR/AFRO	2013/12	0,2	2014/02	1	N/D	N/D	N/D	N/D	38	16	9	13	N/D	17	N/D	7	N/D	Nouveau rapport de vérification
13/934	Bureau de pays de l'OMS, Chisinau, République de Moldova	DR/EURO	2013/12	0,3	À présenter ultérieure-ment	3	N/D	N/D	N/D	N/D	18	18	0	0	N/D	13	N/D	11	N/D	À présenter ultérieurement
13/936	Vérification opérationnelle au CIC : gestion des niveaux de service et des processus pour l'allocation des coûts et les rapports sur l'emploi des fonds	DG	2013/10	0,4	À présenter ultérieure-ment	5	N/D	N/D	N/D	N/D	23	23	0	0	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	
13/937	Comptes créditeurs au Centre mondial de services	Directeur/ GSC	2014/01	0,1	À présenter ultérieure-ment	1	N/D	N/D	N/D	N/D	14	14	0	0	N/D	3	N/D	1	N/D	
13/938	Bureau de pays de l'OMS, Ulaanbaatar, Mongolie	DR/WPRO	2014/01	0,2	À présenter ultérieure-ment	1	N/D	N/D	N/D	N/D	33	33	0	0	N/D	22	N/D	5	N/D	
						TOTAL	**1 176**	**560**	**205**	**411**	**1 419**	**491**	**394**	**534**						
								47,6 %	17,4 %	34,9 %		34,6 %	27,8 %	37,6 %						
						Les éléments « à présenter ultérieurement » sont exclus	**842**	**233**	**205**	**404**	**1 087**	**159**	**394**	**534**						
								27,7 %	24,3 %	48,0 %		14,6 %	36,2 %	49,1 %						

* Réponse en cours d'examen au Bureau des services de contrôle interne.

** Non close = en suspens ou en cours.

*** Rang de priorité élevé = haute importance et facile à appliquer.

Légende. Explication du code utilisé

Nombre d'années écoulées depuis la parution du rapport : critères	
0.8	Rapport final paru il y a moins d'un an
1.1	Rapport final paru entre 1 an et 1,3 an plus tôt (1,3 an correspond au temps moyen actuellement nécessaire pour la clôture d'un rapport d'IOS)
1.3	Rapport final paru il y a plus de 1,3 an (c'est-à-dire > que le temps moyen actuellement nécessaire pour la clôture d'un rapport d'IOS)
Nombre de mois écoulés depuis la dernière réponse ou la parution du rapport : critères	
4	Dernière réponse du service ayant fait l'objet de la vérification (ou publication du rapport final) il y a six mois ou moins
9	Dernière réponse du service ayant fait l'objet de la vérification (ou publication du rapport final) entre six et douze mois plus tôt
15	Dernière réponse du service ayant fait l'objet de la vérification (ou publication du rapport final) il y a plus de douze mois
Taux de mise en œuvre par rapport à la date où la première réponse était due : critères	
90 %	Taux de mise en œuvre de plus de 85 %
60 %	Taux de mise en œuvre compris entre 50 % et 85 %
15 %	Taux de mise en œuvre de moins de 50 %
Non close/haute importance : critères	
N/D	Importance non évaluée (IOS a commencé à évaluer systématiquement cet aspect à partir de 2010)
1	Une ou plusieurs recommandations de haute importance ne sont pas closes
0	Toutes les recommandations de haute importance sont closes
Non close/rang de priorité élevé : critères	
N/D	Facilité d'application non évaluée (IOS a commencé à évaluer systématiquement cet aspect à partir de 2010)
1	Une ou plusieurs recommandations de haute importance et faciles à appliquer ne sont pas closes
0	Toutes les recommandations de haute importance et faciles à appliquer sont closes

ANNEXE 2

RECOMMANDATIONS FAITES EN 2013, EN FONCTION DE LA CATÉGORIE ET DE L'IMPORTANCE DU RISQUE

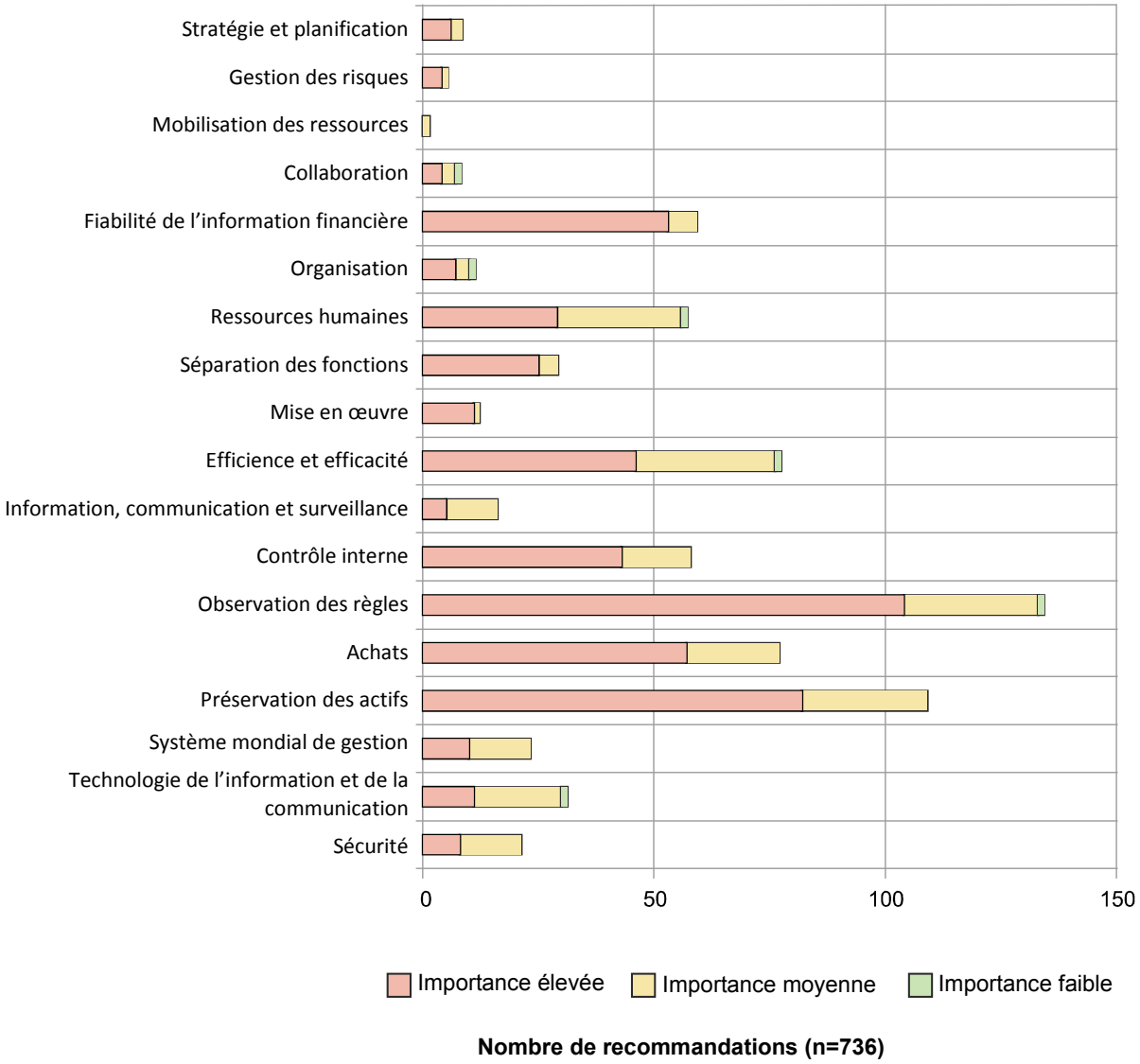

ANNEXE 3

LISTE A) DES VÉRIFICATIONS CLOSES DEPUIS JANVIER 2013 ET B) DES VÉRIFICATIONS POUR LESQUELLES LA RÉPONSE INITIALE N'AVAIT PAS ÉTÉ PRÉSENTÉE AU 11 MARS 2014

A) Vérifications closes depuis le dernier rapport à l'Assemblée de la Santé[1]

N° du dossier	Intitulé	Date du rapport final	Date de clôture
07/758	Évaluation de l'état de préparation en matière de contrôle du Système mondial de gestion pour le Centre mondial de services	01/2008	07/2013
09/805	Examen de l'approche de l'OMS en matière de contrôle financier	07/2009	02/2014
09/813	Bureau de l'OMS pour le Soudan du Sud, Juba	11/2009	04/2013
09/814	Stratégie de gestion du savoir au Siège	11/2009	03/2013
09/819	Examen des contrôles exercés sur certaines modalités d'exécution des tâches au Centre mondial de services	12/2009	10/2013
10/829	Bureau de pays de l'OMS, Téhéran, République islamique d'Iran	12/2010	04/2013
10/830	Système de gestion des archives pour le Système mondial de gestion	08/2010	10/2013
10/845	Bureau de pays de l'OMS, Yangon, Myanmar	01/2011	05/2013
11/858	Examen des contrôles internes au Bureau régional de l'Europe après l'introduction du Système mondial de gestion	06/2011	05/2013
11/860	Vérification intégrée des activités de l'OMS en Inde	07/2011	03/2013
11/861	Examen spécial des achats de streptomycine par le Service pharmaceutique mondial	01/2012	05/2013
11/875	Bureau de l'OMS pour la Cisjordanie et la Bande de Gaza, Jérusalem	06/2012	07/2013
12/883	Vérification intégrée des activités de l'OMS en Ouganda	06/2012	03/2014
12/896	Bureau de pays de l'OMS, Douchanbé, Tadjikistan	09/2012	01/2014
12/902	Bureau de pays de l'OMS, Vientiane, République démocratique populaire lao	01/2013	07/2013
12/909	Vérification intégrée des activités de l'OMS au Viet Nam	03/2013	01/2014

[1] Document A66/35.

B) Vérifications pour lesquelles la réponse initiale est due et n'a pas encore été présentée au Bureau des services de contrôle interne

N° du dossier	Intitulé	Responsable	Date du rapport final	Date de la dernière communication du service faisant l'objet de la vérification	Nombre de mois écoulés depuis la dernière réponse ou la parution du rapport	Nombre de recommandations	En suspens	En cours	Closes	Observations sur les changements depuis le rapport de situation précédent
11/882	Appui interpays pour l'Afrique de l'Ouest, Ouagadougou, Burkina Faso	DR/AFRO	2013/01	Pas de réponse	14	9	9	0	0	Pas de réponse
13/919	Bureau de pays de l'OMS, Tashkent, Ouzbékistan	DR/EURO	2013/08		7	24	24	0	0	